

KSA

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Abidjan, le 29 JUIL 2016

N° 183/MPMBPE/DGD/DRC-16

NOTE DE SERVICE N° 183 /MPMBPE/DGD /DU 29 JUIL 2016

(DIFFUSION GENERALE)

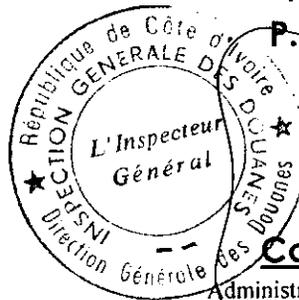
Objet : Agrément pour la consignation

Réf. : Courrier n°OT/DEC/ABF/RC/MTCI-017-2016

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, la société **MATRANCI** est désormais autorisée à exercer les activités de consignation suivant l'agrément n°083/MT/DGAMP du 20 mai 2016.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

P/ LE DIRECTEUR GENERAL
P. L'INSPECTEUR GENERAL



Col. Bakomba TOURE

Administrateur Général des Services Financiers
Commandeur de l'Ordre National